



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

FORMATION
BREVET FEDERAL
1er DEGRE
2018 / 2019



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

DESCRIPTION

Le « Brevet fédéral 1^{er} degré » intervient au sein d'un club de la Fédération française de natation, sur tous les publics et encadre des personnes en vue de l'acquisition de l'ENF1 Sauv'nage.

Il a pour principales missions :

- de conduire des activités vers l'acquisition de l'ENF1 Sauv'nage dans le cadre du plan de développement du club et du projet pédagogique ;
- de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial ;
- d'assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

Le référentiel de certification présente les unités capitalisables (**UC**) constitutives du brevet fédéral 1^{er} degré (UC1 à UC4). Il fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs. Chaque UC est définie par un Objectif Terminal d'Intégration (OTI) :

- UC1** EC de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
- UC2** EC d'encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF 1 Sauv'nage en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- UC3** EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- UC4** EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée

*EC : être capable de

RESPONSABLES DE FORMATION

La formation au Brevet Fédéral 1^{er} degré est mise en œuvre par l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine.

Directrice de l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine :

Catherine PRAT

Responsable pédagogique de l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine :

Philippe BARRIERE

Coordonnateurs de la Formation BF 1 :

- site de l'Aquitaine (Nord) :
- site de l'Aquitaine (Sud) :
- site de Limoges :
- site de Poitiers :

Annie DURRIEU
Roland CABANES
Guilhaine SEBILLOTTE
Xavier MOURIER



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

LISTE DES FORMATEURS ET QUALIFICATIONS

Les formateurs sont :

- dirigeants au sein de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation, ayant une compétence spécifique en lien avec le thème abordé,
- ou éducateurs titulaires d'une qualification fédérale ou d'un diplôme de l'Etat de niveau au moins équivalent à celui de la formation et justifiant au minimum de 2 années d'expérience.

PREREQUIS A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

Avant de débiter en autonomie le stage en situation pédagogique, le stagiaire doit répondre à des exigences minimales dans les domaines de la sécurité et de la pédagogie. Tant que le stagiaire n'a pas acquis ces compétences minimales il ne peut être qu'observateur sur son stage en situation pédagogique. Par conséquent, il ne peut pas être autonome sur son groupe. Avant la validation institutionnelle des prérequis à la mise en situation pédagogique, le tuteur est seul responsable de son groupe.

Il est procédé à la vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique par l'organisation des épreuves décrites ci-dessous.

Epreuve 1 : Test de sécurité

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve : 5' maximum par candidat.

Réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) :

- départ libre du bord du bassin,
- un parcours en nage libre,
- une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre,
- une remontée du mannequin jusqu'à la surface
- un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres,
- la sortie de l'eau de la victime.

Dates : cette épreuve se déroule en centre le **(date à définir par l'ERFAN)**, la remédiation aura lieu le **(date à définir par l'ERFAN)**.

A Noter : le candidat ayant satisfait au test de sécurité lors de son entrée en formation au Brevet fédéral 1^{er} degré, dans les 3 mois précédant le début de la formation est dispensé de l'épreuve 1 des prérequis à la mise en situation pédagogique.



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

Epreuve 2 : Séance pédagogique suivie d'un entretien

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Durée de l'épreuve :

Séance : 20 minutes minimum

Entretien : 20' maximum

Effectif de participants : 6 minimum

1) Séance pédagogique :

Conduite d'une séance pédagogique de 20 minutes minimum. Cette séance se déroule dans la structure d'alternance du stagiaire avec comme public support un groupe d'enfants ayant pour objectif l'acquisition de l'ENF1 Sauv'nage.

Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

2) Entretien à partir de la séance, portant sur la capacité du candidat à :

- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe
- Identifier les caractéristiques principales de la natation
- Présenter les bases de la pédagogie de l'action

Dates : cette épreuve se déroule durant la période du (à définir par l'ERFAN). La période de remédiation se déroule jusqu'au (à définir par l'ERFAN).



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

CONTENUS DE LA FORMATION

Formation en centre – face à face pédagogique	38 h 30
Formation en centre – pratique avec les formateurs	26 h 30
Formation en centre – retour d'alternance	15 h 00
Travail personnel individuel	10 h 00
Stage en situation au sein d'un club d'accueil	35 h 00
Accompagnement d'un déplacement	4 h 00

Soit un TOTAL de	129 h 00
-------------------------	-----------------

Description détaillée des contenus de la formation en centre :

Domaines	Nombre d'heures en centre
PRMSP	6
Culture fédérale	1,5
Sécurité	3
Hygiène de la pratique	1
Accompagnement lors d'un déplacement - gestion groupe	4
Communication	1
Connaissance du club	6
Connaissances réglementaires	1
Connaissance de l'ENF	2,5
Tests ENF (ENF1,ENF2, ENF3)°	1
Connaissance des publics	8
Approche pédagogique	7
Séance	10
Gestion d'un groupe	3
Caractéristiques de la Natation	10
TOTAL	65

LES LIEUX DE LA FORMATION

En cours

DATES DE LA FORMATION

En cours



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence

LA CERTIFICATION

Aucun ordre n'est défini pour l'organisation des épreuves, à l'exception du test de sécurité qui doit être la dernière épreuve organisée par l'ERFAN en fin de formation.

Epreuve 1- Epreuve orale

Constitution du livret du stagiaire en lien avec le fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et l'accompagnement d'un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée, suivi d'un entretien.

Cette épreuve permet de valider l'UC1 et l'UC4 du BF1.

Epreuve 2- Epreuves pédagogiques

Constitution d'un cahier de suivi pédagogique, préparation, conduite d'une séance complète (évaluation du candidat sur son groupe) suivie d'un entretien d'une durée de 20' maximum avec le jury.

Pour cette épreuve, la séance doit avoir une durée minimum de 30'.

Cette épreuve permet de valider l'UC2 du BF1.

Epreuve 3- Epreuves pratiques

- Etape 1 : Démonstration des différentes tâches de l'ENF1 Sauv'nage.
- Etape 2 : Test de sécurité

La compétence dans le domaine de la sécurité est essentielle. Elle doit être vérifiée en début et en fin de formation.

Cette épreuve permet de valider l'UC3 du BF1.

